



INFOS MAIRIE de Germigny

(en la montagne)

Mai 2019

Organisation de l'inauguration des vitraux de l'église :

Le 25 mai aura lieu la cérémonie de l'inauguration des vitraux de l'église organisée par l'association « la chouette église de Germigny » et la municipalité.

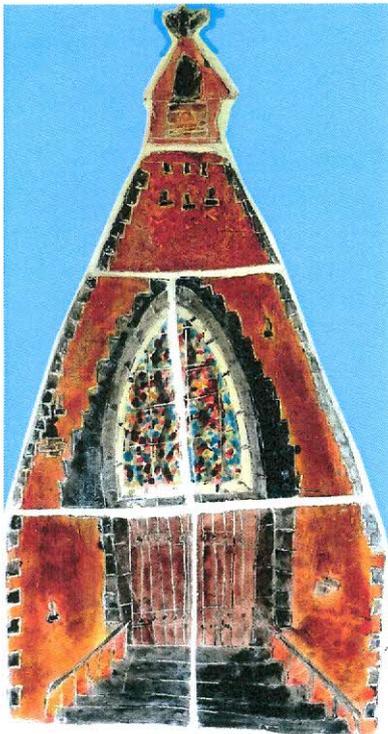
Hormis les habitants que vous êtes, plusieurs personnalités sont invitées et nous ont assuré de leur présence : Archevêque, Député, Présidente de la communauté urbaine du Grand Reims, Conseillers départementaux, maires des communes environnantes.

Le nombre relativement important d'invités implique la mise en place d'un plan de circulation qui favorisera le stationnement.

Pour cela, le 25 mai à partir de 12h00 et jusqu'à 22h00 :

- La rue Jules Brisac sera barrée de la rue Fosse la ville à la rue d'Alger.
- La rue Fosse la ville sera en sens unique à partir de la rue Jules Brisac avec un stationnement unilatéral coté pair.
- La rue de Fontenille sera en sens unique à partir de la rue d'Alger avec un stationnement unilatéral coté pair.

Vous voudrez bien prendre toutes les dispositions utiles pour éviter d'être gêné ce jour là.



L'association « Reims Espoir » procédera au nettoyage des rues et trottoirs le 22 mai. Vous voudrez bien ne pas encombrer ceux-ci afin de leur faciliter le travail.

Mosaïque de la façade de l'église de Germigny réalisée par les enfants de l'école de Rosnay

Permanences de la mairie : mardi de 12h00 à 13h00, mercredi de 16h00 à 18h00
Site internet : <http://mairie.germigny.a3w.fr/>
Tél 03.26.03.68.73 – mail : mairie.germigny51@orange.fr

